Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision

ALLOCATIONS FAMILIALES les Caf en Île-de-France

N°45-septembre 2017

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Les allocataires du Revenu de solidarité active en Île-de-France au 31 mars 2017

Près de 314 800 foyers résidant en Île-de-France bénéficient, fin mars 2017, du Revenu de solidarité active (Rsa socle) versé par les Caisses d'allocations familiales (Caf), pour un montant moyen de 483 euros. La décroissance du nombre de bénéficiaires en glissement annuel se poursuit (- 4,0 %) entre mars 2016 et mars 2017, confirmant ainsi celle observée depuis juin 2016. Sur ce premier trimestre de l'année 2017, le nombre d'entrants dans le dispositif baisse de nouveau après avoir connu une augmentation sur le dernier trimestre 2016.

Une diminution trimestrielle du nombre de bénéficiaires du Rsa socle qui se poursuit

Au titre de mars 2017, le Revenu de solidarité active (Rsa socle) est versé par les Caf d'Île-de-France à près de 314 800 foyers (cf. tableau 1.), soit 5,2 % de la population francilienne ; 133 perçoivent le Rsa jeunes. En fonction de leurs ressources, les foyers peuvent cumuler la prime d'activité et le Rsa socle ; en effet près de 48 700 foyers allocataires franciliens sont concernés par ce cumul des deux prestations soit 15,5 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa socle.

Le nombre d'allocataires du Rsa accuse une baisse de – 2,0 % entre décembre 2016 et mars 2017. Ainsi, ce constat s'inscrit dans la continuité des baisses observées au cours de l'année 2016. Au niveau départemental, ce sont l'Essonne et Paris qui voient leurs effectifs d'allocataires du Rsa socle se réduire le plus significativement avec respectivement – 3,4 % et – 3,1 % contre – 1,0 % en Seine-Saint-Denis.

En glissement annuel, la décroissance est encore plus accentuée, elle est de - 4,0 % entre mars 2016 et mars 2017 du même ordre (- 4,4 %) qu'entre décembre 2015 et décembre 2016 (cf. figure 1.).
Cette diminution concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître. Les effectifs du Rsa socle majoré s'élèvent à 31 100 bénéficiaires contre 32 100 un an auparavant. Cette baisse de – 3,3 % confirme la décroissance observée précédemment. La variation du nombre de bénéficiaires du Rsa socle d'un trimestre à l'autre (cf. figures 2. et 3.) peut se décomposer en fonction du nombre d'ouvertures de droit et du nombre de fins de droit au Rsa (1). Après avoir connu une hausse au trimestre précédent, le nombre d'entrants chute de nouveau sur le premier trimestre de l'année 2017, pour atteindre 38 100 foyers. Parallèlement, le nombre de sortants poursuit sa diminution et l'accentue. Début 2017, ce nombre de sortants s'élève à 45 000 contre 35 400 fin 2016 (+ 27,1 %). Au final, le nombre d'ouvertures de droit étant toujours inférieur aux fins de droit, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle poursuit sa baisse ce trimestre (- 6 500 foyers).

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa socle, en Île-de-France, par département, au 31 mars 2017

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa socle	50 992	24 268	70 041	33 240	23 136	17 342	20 535	26 527	266 081
Rsa socle + Prime d'activité	10 339	4 820	10 499	5 475	4 621	3 797	4 197	4 955	48 703
Total Rsa socle	**61 331**	**29 088**	**80 540**	**38 715**	**27 757**	**21 139**	**24 732**	**31 482**	**314 784**
Dont Rsa majoré	3 423	2 395	8 338	3 616	3 811	2 235	3 325	3 939	31 082
Dont Rsa jeunes	16	12	27	20	16	15	11	16	133
Personnes couvertes par le Rsa	**95 481**	**52 314**	**172 077**	**75 714**	**58 941**	**41 351**	**52 569**	**68 237**	**616 684**
Évolution 31-12-2016/31-03-2017 (en %)*	-3,1	-2,2	-1,0	-2,1	-1,8	-1,3	-3,4	-2,0	-2,0

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars 2017.
*Évolution trimestrielle du Rsa.
Lecture : Fin mars 2017, le nombre d'allocataires parisiens du Rsa socle s'établit à 61 331.

Figure 1. Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa socle en fin de trimestre et évolution en glissement annuel (en %)

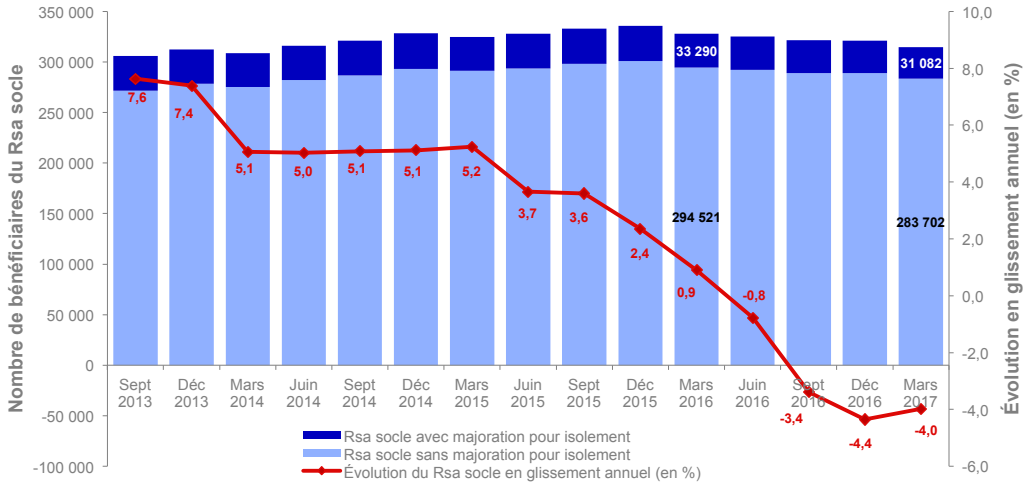

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017. (2)
Lecture : En mars 2017, le nombre de bénéficiaires du Rsa majoré est de 31 082.

Figures 2. et 3. Nombre d'entrants et de sortants du Rsa socle selon leur droit au Rsa activité seul/prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)

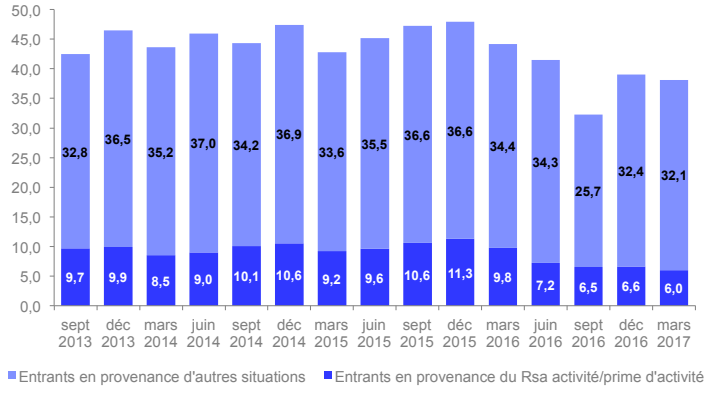

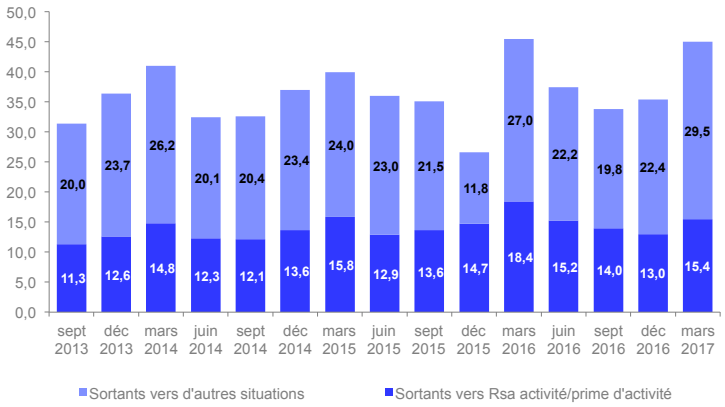

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017.
Lecture : En mars 2017, le nombre de sortants du Rsa socle vers une autre situation s'établit à 29 500 en Île-de-France.

Les entrants et les sortants peuvent se distinguer, selon leur perception du Rsa activité seul ou de la prime d'activité (depuis janvier 2016), ou le fait d'être dans une autre situation (notamment nouvelle demande, perception d'une autre prestation, d'indemnités de chômage ou tout autre situation, droit suspendu au Rsa ou à la prime d'activité, etc...). Par rapport à mars 2016, la baisse du nombre d'ouvertures de droit au Rsa socle (- 6 100 foyers) concerne à la fois les entrées en provenance de la prime d'activité et celles en provenance d'une autre situation (respectivement – 3 800 et – 2 300 foyers). En effet, les entrées en provenance de la prime d'activité continuent de chuter depuis la mise en place de la prestation contrairement à celles en provenance du Rsa activité seul observées fin 2015.

Les masses financières versées par les Caf au titre du Rsa socle s'élèvent à environ 152,1 millions d'euros au 1er trimestre 2017 contre 156,4 millions d'euros au dernier trimestre 2016. Elles connaissent ainsi une légère diminution en lien avec la décroissance du nombre de bénéficiaires. ■

(1) Cazain, S., « Les foyers bénéficiaires du Rsa 1,82 million à fin mars 2017 », *Rsa conjoncture*, n°18, juin 2017.
(2) Au 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 %. Cette mesure prise dans le cadre du PPLPIS correspond à la première revalorisation exceptionnelle du Rsa de 10 % sur 5 ans. Au 1er septembre 2016, le montant forfaitaire du Rsa socle s'établit à 523,17 euros soit + 6 % de revalorisation par rapport au montant du 1er septembre 2013 (493 euros).

Delphine Guérin
Ctrad – Caf en Île-de-France

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France
Directeur de la publication : Robert Ligier ■ Rédacteurs : Danie Chemineau, Delphine Guérin ■
Maquettiste : Myriam Breitman Creativ' Management ■ Imprimeur : SIRI Caf de Paris ■
Numéro ISSN 2266-4076
Courriel : ctrad.cafcreteil@caf.cnafmail.fr
Site : www.caf.fr/ma-caf/caf-du-val-de-marne/partenaires/etudes-et-statistiques
Ctrad Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision
Septembre 2017